

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°324

SPÉCIALE : TÊTES DE RIVIÈRE INTERRÉGIONALES

FÉVRIER 2022

1. Têtes de rivière interrégionales

Les têtes de rivière interrégionales se dérouleront le 20 mars 2022. Vous trouverez ci-dessous le détail et les contacts des différentes organisations locales :

- 1 **Toul (zone Nord-Est), Contact : Frédéric DOUCET - 07 64 81 12 34 - frederic.doucet@ffaviron.fr** <http://www.aviron-hautsdefrance.com/>
- 2 **Caen (zone Nord-Ouest) Contact : Alexandre HUSS - 06 75 24 90 18 - alexandre.huss@ffaviron.fr** <http://zone-nordouest-aviron.fr/>
- 3 **Marignane (zone Sud-Est) Contact : Pascal MOREL - 06 77 46 26 26 - pascal.morel@ffaviron.fr** <http://www.zone-sud-est-aviron.fr/>
- 4 **Sainte-Livrade (zone Sud-Ouest). Contact : Germain PONTOIS - 06 78 87 40 60 – germain.pontois@ffaviron.fr** <https://avironzonesudouest.weebly.com/>

Dans le cadre du chemin de sélection 2022 communiqué récemment par la DTN, les athlètes ayant pour projet d'intégrer un collectif national doivent participer à l'une de ces têtes de rivière interrégionales.

Les rameurs/rameuses inscrits en pôle sont autorisés à participer à ces épreuves sur la même inter-région que leur structure de rattachement.